



ACTUALITÉS



De gauche à droite : Thierry Maguerez, premier adjoint, Jeanine Millour, Bernard Michel, maire, Jean-Yvon Tanné, Michel Priser, Yvette Patinec et François Hirrien.

À l'occasion de la réouverture de l'église de Saint-Servais, les chorales Mouez Bro Landi et Kan An Nevet de Plogonnec se sont produites en concert le 10 juillet. C'était une sorte de match retour, puisque Mouez Bro Landi avait chanté à Plogonnec en novembre 2019. Les deux formations ont souhaité dédier le concert au peuple ukrainien. La participation libre de l'après-midi musicale a permis de faire un don de 600 €, qui sera remis à la Croix Rouge. (Extrait du Télégramme du 25 juillet 2022).



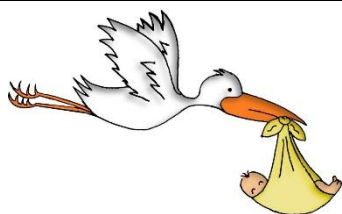
De gauche à droite : Marie-Laure GRALL, 2^{ème} adjointe, Mme HAVET Nadège, Sénatrice du Finistère, Bernard Michel, maire et Thierry Maguerez, premier adjoint.

Mme HAVET, Sénatrice du Finistère, accompagnée de son collaborateur M. BRETON ont rendu visite aux élus. Une présentation de la commune leur a été faite, ainsi qu'une visite de la commune.

AGENDA

-Musée Yan'dargent : Exposition « Les patates & C° » de Michel DEVAUX du 3 juillet au 21 septembre 2022 tous les jours de 14h à 18h sauf le jeudi. Gratuit jusqu'à 12 ans. Entrée : 5€. Visites de groupes sur rendez-vous. Contact : 06 38 55 08 73.

ETAT CIVIL



Naissances :

Ewenn GUEVEL, 5 lieu-dit Le Ménez, né le 14 juillet 2022.
Katell DROFF CAUSEUR, 4 Cité du verger, née le 17 juillet 2022.
Athénaïs HERNÉ, 2 Kerivin, née le 25 juillet 2022.

AVIS AUX HABITANTS

▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en septembre 2006 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



▪ Tonte de pelouse

Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.



▪ Carte Nationale d'identité

Les demandes se font auprès des mairies équipées du dispositif spécifique. Les plus proches sont Landivisiau, Landerneau, Lesneven. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable auprès de la mairie concernée. Une pré-demande en ligne sera à faire avant le rendez-vous ; si vous n'êtes pas équipé d'internet, vous pouvez faire la démarche à France-services, 36 rue Georges Clémenceau à Landivisiau.

Contact : 02.98.68.67.60



▪ Tarifs relatifs aux dépôts des professionnels en déchèterie à compter du 1^{er} septembre 2022 :

- encombrants : 40€ par m³
- gravats : 20€ par m³
- déchets recyclables : gratuit
- déchets verts : 5€ par m³
- déchets mélangés : 35€ par m³



BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »



Fin juin, les livres de la bibliothèque ont été pucés, les livres qui étaient empruntés à ce moment-là doivent également être pucés. Ils ne seront pas disponibles de suite, nous nous en excusons.

N'oubliez pas, vous pouvez vous abonner en cours d'année à la bibliothèque !

AMICALE TROUZ AN DOUR

Dates à retenir :

- * le mercredi 14 septembre : sortie du secteur en direction de Trégueux et de Quintin.
- * le mercredi 5 octobre : Kig-ha-Farz du secteur du Ponant, à midi. Les inscriptions se feront à la fin du mois de septembre.
- * le mardi 18 octobre : Jeu « Le savez-vous » départemental à Irvillac.

U.S.S.S.D



Les joueurs seniors ont retrouvé le chemin des terrains pour la reprise des entraînements.

Les joueurs ont rechaussé les crampons, entraînements et match amicaux se succèdent pour préparer le 1^{er} tour de Coupe de France le Dimanche 28 Août à 15h à Saint-Servais contre nos voisins Plouneventer-Plouédern, venez nombreux les supporters. L'USSSSD a inscrit une seconde équipe, seniors qui évoluera en Division 4 de District, le club recherche encore quelques joueurs afin de compléter son effectif (tout niveau accepté, sans expérience aussi) ainsi que quelques bénévoles pour assurer la touche pendant la saison. Contact Fred TERRIER 06.62.73.40.08

Planning de l'USSSSD pour le mois de Septembre

Les seniors en championnat de D3:

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| - 04/09/2022 : Coupe | - 18/09/2022 : Championnat |
| - 11/09/2022 : Coupe | - 25/09/2022 : Coupe |

Les vétérans vont reprendre les entraînements les vendredis 2 et 9 Septembre et le championnat le 16/09, 23/09 et 30/09. C'est un championnat de 14 équipes, sans classement, mixte, et sans tacle autorisé, si vous avez des fourmis dans les pieds venez nous rejoindre. Contact Gildas GOGUELET 07.68.61.69.94

Allez l'US !!!

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 3 septembre à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 4 septembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 10 septembre à 18h à PLOUVENTER.

Dimanche 11 septembre à 10h30 Pardon de SAINT-THEGONNEC et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 17 septembre à 18h à SAINT-THEGONNEC.

Dimanche 18 septembre à 10h30 Pardon de SAINT-SAUVEUR et messe à LANDIVISIAU et PLOUZEVEDE.

Samedi 24 septembre à 18h à PLOUVORN.

Dimanche 25 septembre à 10h30 Pardons de LANNEUFRET et SAINT-CADOU et messe à LANDIVISIAU.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| -le 9 septembre à BODILIS | - le 23 septembre à PLOUVENTER |
| -le 16 septembre à SAINT-DERRIEN | - le 30 septembre à SAINT-SERVAIS |

DIVERS

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours.

Vous êtes détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, la préfecture demande le renforcement des mesures pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours, vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux ;
- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée...pour le nettoyage de votre élevage.

Merci de vous faire recenser en Mairie.

► Carrefour de l'emploi organisé par la commune de Saint-Sauveur :

Semaine du 29 août au 1er septembre 2022

- Rédaction d'un curriculum vitae -

Atelier organisé par la mission locale

Inscription auprès du secrétariat de la Mairie : tél. 02.98.68.72.43

Horaire : sur rendez-vous (Gratuit)

Lieu : Mairie de Saint Sauveur située 2 Rue de la Mairie

Le 3 septembre 2022

- Carrefour de l'emploi -

En présence de 3 agences d'intérim du secteur*
et de la mission locale

Horaire : de 9h à 13h (sans RDV - Gratuit)

Lieu : Salle « Point Rencontre Jeunesse » située 5 Rue de la Mairie

Je peux y arriver !!!



BULLETIN N°236 – OCTOBRE 2022 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 19 septembre 2022 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 39.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p><u>MAIRIE :</u> 02.98.68.15.21 8h00-12h Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi Horaires d'été Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p><u>ALSH :</u> Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserstder.iimdofree.com/</p> <hr/> <p><u>ÉCOLE:</u> Contact : 09.61.20.66.81 Garderie : 06.87.29.71.04</p>	<p><u>BIBLIOTHÈQUE:</u> Mercredi de 17h00 à 18h30 Samedi de 10h30 à 11h45 Tél : 02.98.24.62.18 <i>Piscine Landivisiau</i> 02 98 68 09 00</p>	<p><u>Urgences :</u> Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237 Pompiers 18, portable 112 Gendarmerie 17</p>	<p><u>Infirmière Libérale:</u> Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81 <i>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis</i> 02 98 68 99 99</p>
--	---	---	--	--



Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez pas à télécharger l'appli.